DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le samedi 23 mai 1874

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi.

TROISIÈMES LECTURES

Après les affaires courantes,

Les différents comités font rapport des bills suivants sans proposition d'amendement. Les bills sont lus pour la troisième fois et adoptés :

Bill pour incorporer la chambre de commerce de Saint-Jean, province de Québec.

Bill pour autoriser l'incorporation de chambres de commerce au Canada.

Bill pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle des commis voyageurs du Canada.

Bill pour incorporer l'Association des commis voyageurs du Canada

Bill pour incorporer la compagnie canadienne royale de pompes chimiques à incendie.

Les bills suivants provenant des Communes sont déposés, passent par les différentes étapes et sont adoptés :

Bill pour autoriser l'achat de la jetée ou brise-lames à la baie des Vaches, Nouvelle-Écosse, et pour pourvoir à son entretien.

Bill pour lever les doutes quant à l'application de l'Acte 32-33 Vict., chap. 35, au district d'Algoma.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill pour autoriser l'avance d'une certaine somme à la province de la Colombie-Britannique pour la construction d'un bassin de radoub à Esquimalt, et pour d'autres fins.

Bill pour amender l'Acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la frontière de Québec.

CHEMIN DE FER DU LAC SUPÉRIEUR ET DU MANITOBA

L'hon. M. DICKSON présente un rapport du Comité des bills privés et l'Acte pour incorporer la compagnie de chemin de

fer du lac Supérieur et du Manitoba, auquel le comité a apporté certains amendements. Ces amendements ont pour objet de laisser le terminus à la baie de Népigon et d'assurer que la majorité des directeurs soient des sujets britanniques.

Les amendements sont adoptés et le bill est lu une troisième fois et adopté.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION D'ONTARIO ET DU PACIFIQUE

L'hon. M. DICKSON présente un nouveau rapport du Comité des bills privés et l'Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ontario et du Pacifique. Les amendements visent à s'assurer que la majorité des directeurs soient des sujets britanniques.

Les amendements sont adoptés, le bill est lu une troisième fois et adopté.

LE CANAL DE LA BAIE VERTE

L'hon. M. ALEXANDER, parlant de la motion qu'il a présentée sur le sujet ci-haut, déclare qu'il en profite pour exprimer les sentiments unanimes du Sénat relativement à la façon dont le gouvernement administre les affaires publiques de la Puissance. S'adressant aux honorables sénateurs dont le parti est au pouvoir, il leur demande si, à leur avis, une deuxième Chambre législative est indispensable et nécessaire, tout d'abord pour étudier les mesures législatives, ensuite, pour contrôler les dépenses, éviter l'octroi de crédits à mauvais escient et, finalement, éviter que les provinces plus petites soient victimes d'injustice. Il leur adresse ces questions en toute déférence, car son but n'est pas d'embarrasser le gouvernement. Il veut savoir si, à leur avis, une deuxième Chambre est nécessaire et indispensable.

L'hon. M. HAMILTON: Rappel au Règlement. Aucun sujet n'est à l'étude dans ce Sénat.

L'hon. M. ALEXANDER : Regardez l'ordre du jour.

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST : Rien n'est mentionné dans l'ordre du jour.